



L'état des cultures au Québec

Rapport n° 6 – Bilan au 1^{er} août 2017
Publié par La Financière agricole du Québec

Parution le 4 août 2017

En bref

- Le mois de juillet a été caractérisé par de nombreux épisodes de grêle affectant plusieurs régions du Québec.
- Les températures ont été inférieures à la moyenne sur presque tout le territoire.
- Les précipitations reçues en juillet ont été inférieures à la normale. Un manque d'eau important affecte les cultures dans l'est de la province, particulièrement dans la région du Bas-Saint-Laurent.
- Le retard dans les travaux de semis du printemps a des répercussions visibles dans de nombreuses régions.
- La première fauche de foin est complétée avec du retard, les rendements sont généralement dans la moyenne ou supérieurs à la moyenne, tandis que la qualité est sous la moyenne.
- La deuxième fauche de foin est commencée et les rendements sont variables selon la région.
- Le battage du blé d'automne et la récolte des pommes de terre sont commencés.
- La cueillette des fraises d'été est terminée; celle des fraises d'automne est amorcée.
- En date du 1^{er} août, on dénombrait 2 209 avis de dommages, comparativement à 1 669 avis à pareille date l'an dernier.
- Les indemnités versées à ce jour en assurance récolte sont de 1 758 677 \$, comparativement à 1 599 889 \$ à pareille date l'an dernier.

Conditions climatiques en résumé

Semaine	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations ¹	Particularités
Du 3 au 9 juillet	-1,1 à 2,3 °C	4 à 54 mm	Températures dans les normales pour l'ensemble du territoire, sauf pour la région du Bas-Saint-Laurent où la température a été supérieure à la normale. Précipitations légèrement supérieures aux moyennes, sauf en Abitibi-Témiscamingue, Capitale-Nationale, Bas-Saint-Laurent et Estrie où elles ont été inférieures.
Du 10 au 16 juillet	-1,8 à 0,8 °C	0 à 52 mm	Températures inférieures à la normale pour l'ensemble du territoire. Précipitations inférieures à la normale, sauf en Estrie et en Outaouais où elles ont été supérieures.
Du 17 au 23 juillet	-0,8 à 1,9 °C	0 à 43,4 mm	Températures légèrement supérieures à la normale pour l'ensemble du territoire, sauf en Chaudière-Appalaches où la température a été inférieure à la normale. Précipitations inférieures à la normale pour l'ensemble du territoire. Cette semaine a été marquée par des épisodes de grêle majeurs le 20 juillet (Lanaudière) et le 21 juillet (Bas-Saint-Laurent et Saguenay-Lac-Saint-Jean).
Du 24 au 30 juillet	-3,4 à 0,3 °C	0 à 28,6 mm	Températures inférieures aux normales pour l'ensemble du territoire. Précipitations inférieures à la normale pour l'ensemble du territoire.

Mois	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations ²	Particularités
Juillet	-1,4 à 0,9 °C	13 à 122 mm	Températures sous la normale, sauf pour la région du Bas-Saint-Laurent où elles ont été normales. Précipitations inférieures à la normale, sauf en Montérégie où elles ont été dans la normale.

¹ Les quantités normales hebdomadaires en juillet et en août sont de 13 à 33 mm en moyenne.

² Les quantités normales mensuelles en juillet sont de 78 à 127 mm en moyenne.

Rappel

Dans plusieurs régions, le début de la saison a été marqué par des inondations, des pluies fréquentes et un manque de chaleur retardant l'accès au champ pour effectuer les travaux de semis. Cependant, le temps frais et humide a été favorable à la croissance des plantes fourragères dans les prairies.

Conditions des cultures et des récoltes

Le mois de juillet 2017 a été caractérisé par plusieurs épisodes de grêle, un temps frais sur presque tout le territoire et par des précipitations inférieures à la moyenne, sauf pour le secteur ouest de la Montérégie.

Parmi les tempêtes de grêle ayant touché le Québec cette année, certaines sont d'importance majeure. En date du 1^{er} août, 523 avis de dommages sont ouverts pour cause de grêle depuis le début de la saison, comparativement à 419 pour l'ensemble de l'année 2016.

Un épisode de grêle survenu à la fin juin a causé des dommages à certaines cultures, principalement dans les régions de Chaudière-Appalaches et Montérégie. Le 20 juillet, une tempête de grêle s'est abattue sur les régions de Lanaudière et de la Mauricie, causant des dommages aux cultures de céréales, de maïs et de soya.

Le 21 juillet, deux autres régions ont été touchées par la grêle. Kamouraska, dans la région du Bas-Saint-Laurent, a été martelé par des grêlons d'un diamètre variant entre 5 et 10 millimètres. Dans certaines cultures, les dommages sont irréversibles considérant l'intensité de la tempête, le stade de la culture et le moment de la saison. Parmi les cultures affectées, on note le soya, les céréales et le foin. Les dommages observés vont de la perforation du feuillage à la défoliation, jusqu'au sectionnement des tiges principales. Le même jour, la plaine d'Hébertville, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a également été touchée par la grêle. Les cultures de petits fruits, de gourganes, de légumes de champs, de céréales, de canola, de foin, de maïs et de soya ont notamment été endommagées. Les dommages sont variables, mais importants à certains endroits où la culture était plus sensible à ce genre d'évènement météorologique.

Le secteur ouest de la Montérégie a reçu des averses fréquentes laissant peu de périodes propices pour accéder aux champs et y réaliser des travaux. Le temps frais cause des retards de développement pour les cultures thermophiles telles que le maïs et le soya.

Un déficit hydrique important affecte l'est de la province, particulièrement la région du Bas-Saint-Laurent, alors que les besoins généraux en eau des cultures à cette période de la saison sont d'environ 25 millimètres par semaine.

La récolte de la **première fauche de foin** est terminée sur l'ensemble du territoire. Pour le centre et l'ouest de la province, les pluies fréquentes ont eu pour effet de réduire le nombre de périodes propices à la fauche, entraînant un retard dans les travaux de récolte de foin. Les rendements de la première fauche sont généralement dans la moyenne ou supérieurs à la moyenne, tandis que la maturité avancée des fourrages récoltés tardivement a eu un impact négatif sur leur qualité. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les rendements obtenus à la première fauche sont dans la moyenne ou supérieurs à la moyenne et de bonnes qualités. Toutefois, le manque de précipitations en juillet a retardé la reprise des champs fauchés et a influencé négativement la croissance des prairies et des pâturages. La **deuxième fauche de foin** est commencée dans toutes les régions, les rendements sont dans la moyenne pour l'ouest et le centre du Québec, alors qu'ils sont à la baisse pour les régions affectées par le manque de pluie.

La récolte de **blé d'automne** est amorcée dans les régions de la Montérégie, de la Mauricie, de Lanaudière, des Laurentides et de Laval. Elle débutera dans les prochaines semaines ailleurs au Québec. La récolte des **céréales de printemps** n'est pas encore commencée. L'état des champs laisse présager des rendements variables causés par les conditions froides et humides du printemps. Pour les régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, le manque de précipitations a affecté la croissance des céréales.

Les conditions climatiques printanières difficiles et le manque de chaleur de juillet affectent les cultures du **maïs-grain** et de **soya** qui affichent un retard de développement par rapport à la moyenne dans les régions de la Montérégie (secteur de La Prairie–Salaberry-de-Valleyfield et de Saint-Hyacinthe), du Centre-du-Québec, de la Mauricie, de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale. L'état de ces cultures est variable selon le moment où les champs ont pu être semés.

La **récolte** des primeurs est amorcée dans la **pomme de terre**. Les régions du Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches et de Lanaudière estiment respectivement l'avancement des récoltes à 1 %, 2 % et 4 %, représentant 1 % du total des superficies assurées.

Le tableau à la fin de ce rapport présente les pourcentages moyens de réalisation des récoltes des céréales, des protéagineuses, du maïs-grain et des pommes de terre pour la saison 2017.

L'ensemble des régions productrices des **légumes de transformations** rapporte des conditions de croissance défavorables venant s'ajouter aux conditions de semis difficiles. Actuellement, les rendements s'annoncent inférieurs à la normale.

Les retards engendrés par les plantations et semis tardifs dans les **cultures maraîchères** se répercutent sur le calendrier de récolte. Somme toute, bien que variable, on rapporte un développement et des rendements dans la moyenne pour la majorité des régions. Avec un peu de retard, le **maïs sucré** est maintenant disponible. Le secteur de Saint-Hyacinthe rapporte que les conditions climatiques défavorables au moment des semis affectent la qualité des primeurs. En Mauricie, l'excès de pluie affecte encore les cultures sensibles aux maladies fongiques, les laitues notamment.

La récolte des **fraises d'été** s'est terminée au cours de la 3^e semaine de juillet. Les rendements et la qualité sont dans la moyenne pour le Centre-du-Québec, l'Estrie, la Montérégie et même au-dessus de celle-ci pour la Capitale-Nationale, Lanaudière et les Laurentides-Laval. La récolte des **fraises d'automne** commence graduellement depuis la mi-juillet. Actuellement, les rendements s'annoncent satisfaisants.

La récolte des **bleuets** n'est pas encore commencée, mais elle s'annonce déjà plus faible que la moyenne sur les territoires du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Au Lac-Saint-Jean, les nombreuses précipitations printanières, le gel des fleurs en juin et une mauvaise pollinisation expliqueraient cette situation. Tandis que sur la Côte-Nord, le manque de précipitations en juillet serait en partie responsable de la faible productivité des bleuetières cette saison. Une récolte normale est toutefois prévue pour les bleuetières localisées dans la région du Saguenay.

La récolte de **pommes** s'annonce moyenne avec une belle qualité en général. Par contre, la qualité de la récolte de pommes est affectée par la grêle dans certaines parties de la Montérégie (MRC de Brome-Missisquoi et de Rouville) et le secteur nord de la région de Chaudière-Appalaches.

Les pluies de début de saison et le manque d'eau actuel laissent entrevoir des baisses de rendement potentielles chez les apiculteurs. Les régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie déclarent jusqu'ici une faible récolte de **miel**.

Avis de dommages et indemnités en assurance récolte

Le tableau ci-dessous présente, au 1^{er} août 2017, le nombre d'avis de dommages enregistrés pour chacune des cultures ainsi que les indemnités s'y rattachant.

Cultures	Nombre d'avis de dommages	Indemnités versées à ce jour (\$)
Apiculture	26	150 102
Cultures maraîchères	111	56 358
Céréales, maïs-grain et protéagineuses	1 092	551 483
Collectif (céréales, foin, maïs-grain et maïs fourrager)	246	173 832
Légumes de transformation	132	12 705
Petits fruits	90	1 550
Pommes	152	249 685
Pommes de terre	30	16 862
Sauvagine	318	544 837
Sirop	12	1 260
Total 2017	2 209	1 758 677
Total 2016 ¹	1 669	1 599 889
Moyenne 5 ans (2012 à 2016) ²	2 646	2 780 544
Moyenne 10 ans (2007 à 2016) ²	3 203	3 592 711

Équipe de rédaction

Direction de l'intégration des programmes
Gilles Bonneau, agronome
Martine Viau
Joëlle Laviolette, soutien rédactionnel

Pour information

Relations médias,
418 834-6866, poste 6223

Références

Le site Web d'Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)
Le site Web de MétéoMédia (www.meteomedia.com)

Avis important

L'état des cultures au Québec est publié habituellement aux deux semaines, de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

¹ À la même période.

² Avant 2016, le total des indemnités versées n'incluait pas le montant provenant des dommages causés par la sauvagine.

**POURCENTAGES MOYENS DE RÉALISATION
DES RÉCOLTES AU 1^{er} août 2017**

Régions administratives	Avoine	Blé	Orge	Maïs-grain	Soya	Haricot sec	Canola	Pommes de terre
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	0	***	0	0
Bas-Saint-Laurent	0	0	0	0	0	***	0	0
Capitale-Nationale	0	0	0	0	0	***	0	0
Centre-du-Québec	0	2	0	0	0	***	***	1
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	0	0	0	0	0	***	0	2
Chaudière-Appalaches Secteur de Ste-Marie	0	0	0	0	0	***	0	***
Côte-Nord	0	***	***	***	***	***	***	***
Estrie	0	0	0	0	0	***	***	***
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	***	0	***	0	0
Lanaudière	0	15	0	0	0	0	***	4
Laurentides-Laval	0	10	0	0	0	***	***	***
Mauricie	0	1	0	0	0	0	***	0
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	0	0	0	0	0	0	***	0
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu	0	1	0	0	0	***	***	0
Montérégie Secteur de La Prairie-Salaberry-de-Valleyfield	0	0	0	0	0	***	***	0
Outaouais	0	0	0	0	0	***	***	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	0	0	0	0	0	0	0
Total ¹ au 1^{er} août 2017	0	2	0	0	0	0	0	1
À la même période en 2016	0	7	0	0	0	0	0	1
À la même période en 2015	0	3	0	0	0	0	0	1
À la même période en 2014	0	1	0	0	0	0	0	2
À la même période en 2013	0	5	3	0	0	2	0	0

*** Moins de trois clients ou une culture non présente dans la région.

¹ Pourcentages pondérés par les superficies